



Trient, le 20 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Le comité de la Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz vous informe que **l'assemblée générale prévue initialement le samedi 6 juin prochain est annulée** en raison de la pandémie. Elle se déroulera donc cette année par procédure écrite, conformément à l'Ordonnance 2 COVID-19 (RS 828.101.24) du Conseil Fédéral.

Nous vous remettons ci-après l'ordre du jour, accompagné de ses annexes, soit

1. Approbation du PV du 8 juin 2019 (sur notre site internet www.trient.ch)
2. Nuitées 2018/2019
3. Comptes 2018/2019 – Rapport des vérificateurs – Approbation des comptes
4. Budget 2019/2020

Vous trouverez ci-joint tous les documents nécessaires à la prise de décision et vous nous prions de nous retourner le protocole de décision signé pour le 15 juin 2020.

En demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente de vos réponse, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures

La Présidente

Patricia Bruchez

La Secrétaire :

Natalie Blanc

Annexes : ment.



Assemblée générale du 6 juin 2020

Protocole de décisions

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2019

Acceptez-vous le procès-verbal tel que présenté ?

OUI

NON

2. Approbation des comptes 2018-2019

Acceptez-vous les comptes tels que présentés ?

OUI

NON

3. Approbation du budget 2019-2020

Acceptez-vous le budget tel que présenté ?

OUI

NON

Coordonnées

Nom, prénom

Adresse

NPA Ville

Date et signature

Merci de votre participation.

Nous vous prions de bien vouloir retourner ce bulletin d'ici au 15 juin 2020 à l'adresse suivante :
Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz / Le Gilliod 27 / 1929
Trient / natalie.trient@ch